



## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Le 05 juin 2026, à 18 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DE PACHTÈRE, 1<sup>er</sup> adjoint, pour le maire absent, par suppléance.

**Présents** : Mesdames DAUNIS Christiane, GUERIN Catherine, WAGNER Patricia, CHARVIER Céline, COMBIER Déborah et FILIPOVIC Elsa.

Messieurs DE PACHTÈRE Philippe, RUFFIER Mickael, FRIOCOURT Cyril, MARTINS Miguel, BEHAGHEL Mathieu, MATERINSKY Laurent et BOUDET Jérôme.

**Absents excusés** : Mmes TISSOT Annie (pouvoir donné à DAUNIS Christiane), BAUSTIER Manon (pouvoir donné à Mme COMBIER Déborah) et DAVIET Carole (pouvoir donné à M. FRIOCOURT Cyril). M. CHASSAGNE Eric (pouvoir donné à M. DE PACHTÈRE Philippe), M. RABUT Romain (pouvoir donné à M. MARTINS Miguel), COCATRIX Fabrice (pouvoir donné à Mme GUERIN Catherine).

Madame Catherine GUERIN a été nommée secrétaire de séance

Date de convocation : 29 mai 2026 - Nombre de membres en exercice : 19 - Nombre de membres présents : 13 + 6 pouvoirs.

**Ordre du jour** : Désignation des délégués du conseil municipal et des suppléants pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2026

Suite à l'arrêté préfectoral du 18 mai 2026, il est nécessaire d'élire un nombre de délégués (et leurs suppléants) en vue de l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre prochain. Le nombre de délégués titulaires est fixé à 5 et le nombre de délégués suppléants à 3. Ils sont élus simultanément par les conseillers municipaux, au scrutin secret, sur une même liste et sans débat, à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Une liste « Eric CHASSAGNE » a été déposée et le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

La liste « Eric CHASSAGNE » a obtenu 18 (dix-huit) voix.

Les membres du Conseil Municipal proclament élus délégués et suppléants de la liste « Eric CHASSAGNE » : M. Eric CHASSAGNE, Mme Catherine GUERIN, M. Philippe DE PACHTERE, Mme Déborah COMBIER, M. Mickael RUFFIER, Mme Annie TISSOT, M. Cyril FRIOCOURT, Mme Christiane DAUNIS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 19h00.

A Marcellaz-Albanais, le 08 juin 2026.

**Pour le Maire absent,  
Par suppléance,**

**Le 1<sup>er</sup> adjoint,**

**Philippe DE PACHTERE**



**La secrétaire de séance,  
Catherine GUERIN**

